

Le retour du sauvage

Pierre Athanaze

Le retour du sauvage

Préface de Jacques Perrin

Dans le vif

BUCHET • CHASTEL

© Libella, Paris, 2014.
ISBN : 978-2-283-02795-0

*Un très grand merci à Françoise Preiss,
Assuel Cervier et Gilbert Cochet
pour leur relecture, leurs encouragements
et leur fidèle amitié.*

SOMMAIRE

Préface	13
Introduction	17
I. De disparitions en disparitions	21
II. Retours spontanés et réensauvagement.....	39
III. Les réintroductions : succès, échecs et controverses	55
IV. Le retour des écosystèmes.....	83
Conclusion	103
Bibliographie choisie	107
Références citées.....	109
Index.....	113

« Non, le monde sauvage n'est pas un luxe,
mais une nécessité de l'esprit humain,
aussi vitale pour nos vies que l'eau et le bon pain. »

EDWARD ABBEY

PRÉFACE

Le lien commun

En 1970, un film de François Bel, Gérard Vienne et Michel Fano est primé au Festival de Cannes. C'est un choc, même s'il est un peu oublié maintenant. À l'époque, ce film nous fait découvrir qu'il y a des êtres encore plus différents que tous les hommes qu'il nous avait été donné de voir au cinéma. Ce film s'appelle *Le Territoire des autres*. Ces créatures radicalement autres, ce sont les animaux sauvages qui, eux aussi, ressentent, souffrent, luttent, jouent. Filmés ainsi, ces êtres paraissent soudain étrangement proches. Tous ont cette capacité à surprendre, les plus communs comme les plus exotiques, les plus spectaculaires comme les plus insignifiants.

Après les années 1970, nous nous sommes lancés, avec des camarades, dans la grande aventure du cinéma dit « animalier ». Un genre que beaucoup estimaient mineur, à peine du cinéma, tout juste du documentaire... Pourtant, il s'agit tout simplement de partager une connaissance intime des êtres côtoyés. Le cinéaste est un passeur d'émotion. Quel est le rapport entre le

cinéma et l'environnement ? L'émotion, justement. Et c'est ce que Bel, Vienne et Fano démontrent magistralement à l'époque. Car la nature est une fabuleuse source d'émotion. Recueillement, fascination, sortilèges et enchantements... Son mystère est insondable.

L'homme a besoin de rêve et de surprises. Notre soif d'absolu est impossible à étancher. Il lui faut un terrain d'aventure à la mesure de son immensité. La seule ressource illimitée qu'offre la nature est l'émotion qu'elle procure. Le rôle du cinéaste est peut-être là : ne pas oublier les sentiers buissonniers de l'enfance et prouver que le monde est loin d'être désenchanté comme le clament certains professeurs de désespoir.

À parcourir le globe à la recherche des beautés sauvages, nous avons aussi été les témoins privilégiés des atteintes que l'homme y porte. À mesure que nous découvrons la diversité du vivant, nous en apprenons aussi l'immense fragilité. Les êtres qui nous émeuvent disparaissent les uns après les autres.

Or le mérite du livre de Pierre Athanaze est de montrer, au contraire, que cette nature est résiliente. Malgré tout ce qu'elle endure, malgré tout ce que nous lui faisons subir, elle s'accroche. Mieux, elle revient.

Le retour du sauvage, donc.

Après avoir fui le plus loin possible, voilà que les animaux sauvages semblent faire volte-face. C'est le signe qu'un changement est possible, qu'une cohabitation est envisageable. Les animaux prennent spontanément la place que nous libérons. Aujourd'hui, c'est avant tout dans nos

esprits que nous devons leur faire une place. Certes, la vie est loin d'être toujours simple. Mais le pire qui puisse arriver serait de les ignorer. Nous partageons avec eux une histoire vieille de plusieurs milliards d'années. Nous devons désormais nous en soucier.

Le biologiste canadien David Suzuki appelle de ses vœux une nouvelle déclaration universelle : non plus une déclaration d'indépendance comme il y en a tant, mais la déclaration d'interdépendance de tous les êtres vivants.

L'idée est encore confidentielle, mais elle va bouleverser le monde : ici et là se murmure le « principe de solidarité écologique ».

JACQUES PERRIN,
Cinéaste,
Défenseur de la vie sauvage

INTRODUCTION

Au cours du xx^e siècle, de vastes espaces ont été délaissés par l'homme et réinvestis par des écosystèmes naturels. Parallèlement, de très nombreuses espèces ont disparu de France, voire de la planète. Aujourd'hui, l'érosion de cette biodiversité est malheureusement loin d'être endiguée, mais des espèces que l'on croyait à jamais disparues de nos régions réapparaissent grâce à ces milieux gagnés sur la déprise agricole et redevenus « sauvages ».

Vautours, loups, lynx ou cigognes noires font à nouveau partie de notre faune. Ce n'est qu'un juste retour des choses qui suscite néanmoins une grosse résistance au pays de Sully où l'agriculture est ancrée dans la culture et dans les politiques publiques. Même au prix d'astronomiques subventions, tout est fait pour maintenir, contre la logique économique et écologique, une agriculture pseudo-traditionnelle qui survit uniquement sous perfusion d'argent public. Pourtant, le retour des grands prédateurs, par exemple, est une chance pour l'équilibre des écosystèmes, mais aussi pour la sylviculture ;

celui des vautours est un atout pour l'élevage extensif. Et le reboisement naturel des friches agricoles représente un outil non négligeable pour stocker le carbone massivement produit par notre société malgré les résolutions successives des traités internationaux. Les chasseurs, dans leur très grande majorité, ont également une vision particulière du retour du sauvage, tout spécialement des grands carnivores très souvent considérés comme des concurrents à éliminer.

Le retour des animaux sauvages ne plaît donc pas à tout le monde. Pourtant, ils ne représentent plus aujourd'hui qu'une infime partie du monde du vivant. L'ingénieur américain Paul MacCready a calculé le poids de tous les vertébrés sur le sol et dans l'air. Il a démontré que les humains, leur bétail et leurs animaux domestiques représentent 98 % de la biomasse totale des vertébrés de la Terre, laissant seulement 2 % à la vie sauvage. Cette dernière inclut tous les cerfs, ours, éléphants, félins, oiseaux, petits mammifères... Pourtant, ces 2 % semblent encore trop aux yeux de certains. Devrions-nous alors restreindre plus encore cette part de vie ? Jusqu'à 1 % ou même 0,5 % ? Voire plus du tout ? Personne n'osera le dire, bien sûr. Chacun considère uniquement l'impact que pourrait avoir telle ou telle espèce sur ses propres activités, même si celles-ci sont de toute façon condamnées, non pas par le retour des grands prédateurs ou des herbivores, mais par un modèle économique totalement destructeur, y compris pour l'homme qui l'a pourtant créé, pensant qu'il resterait à son service.

Même s'il n'avait pas de répercussions économiques, le retour d'espaces et d'espèces sauvages est une chance pour l'humanité qui, après les avoir détruits, se doit d'accompagner le renouveau qu'ils représentent. L'homme du XXI^e siècle en a besoin et le revendique. Aujourd'hui, la demande sociale pour plus de nature est forte. Reste à convaincre les pouvoirs publics et le personnel politique qui semblent rarement disposés à laisser plus de place à la nature sauvage.

Comme nous le verrons, si la France peut s'enorgueillir de quelques retours réussis, plébiscités ou dénoncés, selon les espèces et selon les catégories socioprofessionnelles, elle gagnerait à s'inspirer de nombreux exemples visibles chez nos voisins européens qui ont su accompagner, voire provoquer ces retours.

Espaces et espèces, l'un ne va pas sans l'autre, ils sont interdépendants. C'est la cohésion des deux qui redonne de la fonctionnalité à nos montagnes, nos forêts et nos cours d'eaux. Puisse l'homme être un peu plus raisonnable et regarder au-delà de son pré carré en laissant revenir cette nature sauvage indispensable à l'équilibre de notre planète.

CHAPITRE I

DE DISPARITIONS EN DISPARITIONS

Les activités humaines ont toujours influé, directement ou indirectement, sur les milieux naturels et sur la faune sauvage. Dès le néolithique, la chasse met à mal les chevaux sauvages, les aurochs et les bisons. Néanmoins, certaines espèces parviennent à survivre : des populations de bisons d'Europe perdurent jusqu'au VII^e siècle à l'est de l'actuelle France, et jusqu'au XI^e siècle en Suisse¹ ; l'élan est encore présent au X^e siècle dans le massif des Vosges et l'auroch continue à être chassé au XII^e siècle. Les grands carnivores, les grands rapaces et les poissons migrateurs se maintiennent dans la quasi-totalité des régions françaises, de montagne comme de plaine. La déforestation, avec l'ouverture des milieux, est également à l'origine de la raréfaction de très nombreuses espèces. Les herbivores sont non seulement dépossédés de leur habitat, mais aussi particulièrement mal accueillis dans les espaces cultivés. Ce règne des milieux ouverts est tout

1. Robert Hainard, 1988.

autant préjudiciable aux carnivores qui perdent une bonne partie de leur habitat de plus en plus fragmenté, surtout le lynx et l'ours.

LA DÉFORESTATION

Il faut beaucoup d'espace pour faire vivre une population essentiellement rurale et en constante croissance. Avec le développement de l'agriculture, les forêts sont abattues et remplacées par des champs ou des prairies. Dès le XII^e siècle, les bâtisseurs rencontrent des difficultés à se fournir en bois de construction suffisamment volumineux pour leurs grands édifices. Ainsi, l'abbé Suger, lorsqu'il fait ériger la basilique Saint-Denis à Paris, doit se rendre jusqu'« après Chevreuse » pour trouver les poutres de sa charpente.

En 1793 dans la Drôme, le constat est amer : « À Valence et à Crest, il n'y a presque plus de bois ; les revers des montagnes sont sillonnés par des millions de ravins. » En 1796, les administrateurs du département du Mont-Blanc donnent l'alerte : « Nos montagnes et nos collines, jadis couvertes de bois, n'offrent plus, par les défrichements, que des rocs décharnés et des terres incultes. Chaque année, maintenant, nous éprouvons des sécheresses extrêmes ; les plaines cultivées sont périodiquement inondées et couvertes de gravier. Pour l'espoir d'une ou deux récoltes, les habitants réduisent en landes stériles des terres propres aux bois. Les chèvres sont ici plus nombreuses que les habitants. » En 1865, quand Antoine César Becquerel présente à l'Ins-

titut son *Mémoire sur les forêts et leur influence climatérique*, il insiste sur les très graves, et déjà anciennes, conséquences sociales et économiques du défrichement de la forêt. La préoccupation d'ordre écologique du moment est dès alors son impact sur le climat.

Le milieu du XIX^e siècle est marqué par une série d'inondations catastrophiques en 1855, 1856 et 1859 dues au défrichement massif. On garde en mémoire les dévalements et glissements de terrain des pentes du mont Aigoual (sur la limite entre Gard et Lozère) dont la forêt est surexploitée de longue date. Au XIX^e siècle, avec l'augmentation de la taille des troupeaux de moutons transhumants, l'Aigoual n'est plus qu'une montagne dénudée générant de très grosses crues qui détruisent dans les vallées cultures, industries et villages.

Dès cette époque, certains prennent conscience des ravages causés par l'ouverture massive des milieux. Non dans un souci de préservation des espèces, mouvement qui débute pourtant outre-Atlantique avec la création des premiers parcs nationaux, mais à cause des terribles conséquences d'une érosion massive en zone de montagne. Les grands esprits se rencontrent sur ce sujet. Alors que le géographe français Élisée Reclus écrit que « le reboisement des espaces dévastés, le boisement et le gazonnement des terrains dénudés sont un besoin vital », le président des États-Unis, Theodore Roosevelt, déclare : « Les forêts sont des réservoirs naturels. En contenant le cours des fleuves durant la crue, en l'alimentant durant les époques de sécheresse,

elles rendent possible l'utilisation de l'eau qui s'épuisait auparavant, en pure perte. Elles empêchent que le sol ne soit délavé et protègent ainsi les barrages-réservoirs de la vase qui tend à les combler. La conservation des forêts est donc une condition essentielle de la conservation de l'eau. »

En France, il est alors décidé de reboiser de toute urgence. Une loi « sur le reboisement des montagnes » est promulguée le 28 juillet 1860 ; elle vise, ni plus ni moins, à replanter un million d'hectares de forêt en 10 ans. Des pépinières sont installées à proximité des sites en question. Une liste d'espèces d'arbres et arbustes est préconisée, des ouvriers embauchés. Nous retrouvons de nos jours ces peuplements qui ont plus ou moins bien vieilli, et ont bien joué leur rôle contre l'érosion en montagne. Mais ces plantations de « Restauration de terrain de montagne » se réduisent fréquemment à des monocultures, le plus souvent de pins noirs, espèce très plastique et qui se multiplie facilement. Ces travaux sont très mal accueillis par les populations pastorales qui en incendient une partie et s'en prennent, armes à la main, aux forestiers-reboiseurs. Le million d'hectares envisagé n'est évidemment jamais atteint. En 2013, le ministère de l'Agriculture estime que la totalité des forêts de protection, issues principalement de ces plantations massives, couvre 150 410 ha.

À ces plantations, efficaces pour lutter contre l'érosion, mais pauvres en diversité animale ou végétale, s'ajoutent, tout le long du xx^e siècle, des centaines de milliers d'hectares de forêts

spontanées, dues à l'enfrichement et au réensauvagement des zones abandonnées à la suite de la déprise agricole de la fin du XIX^e siècle et du début de XX^e siècle. Globalement, la forêt française, en métropole, évaluée à entre 8,9 et 9,5 millions d'hectares en 1830¹ a pratiquement doublé en 2013 puisqu'elle est passée à 16,4 millions d'hectares aujourd'hui, soit presque 30 % du territoire métropolitain. Ce reboisement naturel, succédant aux friches, produit des forêts riches et variées, mais encore jeunes. Qu'est-ce qu'un siècle pour une forêt, un chêne ou un pin cembro ? Mais la biodiversité y est plus grande que dans les plantations, quel que soit le stade de leur évolution. Très tôt, elles génèrent des bois morts, élément fondamental tant pour la biodiversité que pour la qualité des sols. Elles jouent également un rôle majeur contre l'érosion et pour la fixation du carbone qui influe tant sur notre climat. Elles résistent également mieux aux tempêtes que les forêts issues de plantations. Il faut juste être patient et les laisser atteindre leur maturité.

En 2010, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, la France métropolitaine compte 5 millions d'hectares de « terre sans usage » même si 2 millions d'entre eux profitent encore au pastoralisme². Le réensauvagement d'une partie du territoire est tout à fait salutaire au retour d'espèces disparues ou dont le statut de conservation est précaire, pour peu qu'on laisse la forêt vieillir et développer sa naturalité.

1. Bruno Cinotti, 1996.

2. Annik Schnitzler & Jean-Claude Génot, 2012.

La chasse, combinée à la très forte régression des milieux forestiers, a depuis longtemps et totalement supprimé certaines espèces.

La disparition des grands herbivores

Le cerf élaphe disparaît d'abord des départements de plaine ¹ puis, à la fin du XIX^e siècle, de l'ensemble des départements alpins. Les réintroductions réalisées par les chasseurs ainsi qu'une recolonisation naturelle grâce à la fois au renouveau de la forêt en France et à une évolution de la gestion cynégétique ont permis son retour. Le cerf est aujourd'hui présent dans quatre-vingts départements français. En 2010, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) estime ses populations à quelque 161 000 individus. Soit une densité largement inférieure à ce que l'on recense chez nos voisins comme l'Allemagne ou la Belgique.

La chasse reste pourtant coupable d'abus. Ainsi, le cerf corse, écotype insulaire présent uniquement en Corse et en Sardaigne où il est largement répandu au XIX^e siècle, disparaît totalement de l'île française, victime de la chasse, légale ou pas. Le dernier individu est braconné en 1969. On doit son retour aux réintroductions à partir de la population sarde sauvée *in extremis*, alors qu'il n'en subsiste plus que 250 individus (contre plus de 6 000 actuellement). C'est en 1998 que les premiers cerfs « corso-sardes » sont

1. Louis Rérolle, 1899 ; Maurice Denarie, 1902.

réintroduits dans le milieu naturel corse. Depuis, 239 animaux y ont recouvré la liberté, recréant une petite population estimée aujourd'hui à 650 individus.

Le bouquetin des Pyrénées est lui aussi éradiqué par la chasse. Il disparaît de France en 1910, mais survit dans les Pyrénées espagnoles jusqu'en 2000, quand la sous-espèce *Capra pyreneica pyreneica* s'éteint à jamais. En juillet 2014 débutent les opérations de lâcher de bouquetin ibérique de sous-espèces différentes, l'une de Gredos et l'autre de Tortosa.

Comme les autres, le chevreuil pâtit de la déforestation et d'une chasse excessive. Savoie, Isère, Drôme, etc., nombreux sont les départements dont il a complètement disparu au début du xx^e siècle. Des populations, que l'on peut qualifier de réservoirs, ont heureusement perduré dans le nord-est de la France et dans certains pays voisins. D'après l'ONCFS, environ 1,5 million de chevreuils vivraient aujourd'hui en France, effectif bien faible par rapport au potentiel des milieux naturels et ruraux français.

Le bouquetin des Alpes est un autre exemple. De nature peu farouche, il a de tout temps été chassé et le dernier bouquetin du Mont-Blanc est abattu en 1870. Si le tir de cet animal ne constitue pas un exploit compte tenu du progrès des armes – arbalètes, puis fusils –, il semble tout de même avoir eu de nombreux adeptes. L'espèce doit son salut à ses ultimes représentants réfugiés dans le massif du Grand Paradis où le roi d'Italie, Victor Emmanuel II, en a fait capturer pour les placer dans la réserve de Valsavarenche en 1856.